

République FrançaiseDépartement de la Charente

Séance du Jeudi 28 Janvier 2021
Délibération n°20210128_04

Nombre de conseillers communautaires:En exercice : **70**

Présents : 54

+ Pouvoirs : 5

+ Suppléants : 4

= **VOTANTS : 63**

- dont « pour » : 63

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

**Objet : POLE ENFANCE JEUNESSE - Demande de dotations d'investissement de l'Etat
DETR/DSIL pour 2021**

Le jeudi 28 Janvier 2021, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 22/01/2021, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle des fêtes de VERDILLE.

Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia – GIRAUD-BERNARD Eric – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – BOIZUMAULT Sylvie – LIZOT Jackie – PERCHE Marie-Annick AGUESSEAU Norbert – BORNE Bernard – MAINGUET Martine – BLANCHON Alain – BOIREAUD Philippe COYAUD Pierrick – TEXIER Didier – CRINE Jean-Jacques – GAGNAIRE Marie-Claire – CHAUSSEPIED Pierre DUGOIS Dominique - LAMAZIERE Véronique – PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian – HENTRY Jimmy CHABAUTY James – ROULAUD Jean-Jacques - PINEAU Francine – BEAU Jean-Yves – MUGNIER Pierre-Hermann LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier - JEUNE Karine – GIROUX-MALLOT Françoise – BORDES Jean-Jacques VIGNET Aurélie - CLAVAUD Gérard - BONNET Franck – FAURE Sigrid – DANEDE Laurent - VERGNAUD David BOUCHET Eric - BOURABIER Jacques - SOURY Christine - POTEL Maryse - DE LUSTRAC Jean-Marc - LASBUGUES Elisabeth – CAMY Bruno - ROUMAGNE Magalie - BRAUNBARTH Jean-Philippe – CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella – MAGNANT Jocelyne – MAGNANT Jacques – JÉROME Géraldine.

Absents excusés :

COMBAUD Alain représenté par SOURISSEAU DAMIEN - suppléant
GUYON Jean-Guy représenté par Maryline BELLAUD - suppléante
DURAND Jean-Louis représenté par BOULNOIS Patrick - suppléant
GOYAUD Philippe représenté par DUPUY Marie-Christine - suppléante

KAUD Pascal pouvoir à DUGOIS Dominique
THURU Marie-Danièle pouvoir à CROIZARD Christian
LEMAIRE Marie-Claude pouvoir à CROIZARD Christian
ETIENNE Murielle pouvoir à BOURABIER Jacques
SEVRIT Raymond pouvoir à DANEDE Laurent

FLAUD Yves - PERRON Michelle - CHARRIAUD Sébastien

Absents non excusés : CECCHIN Catherine - TEILLET Anne - LACROIX Aurélie - MAHÉ Jacques.

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

Objet : POLE ENFANCE JEUNESSE - Demande de dotations d'investissement de l'Etat – DETR/DSIL pour 2021

Vu le courrier en date du 05 octobre 2020 de Madame la Préfète de la Charente relatif aux modalités d'attribution des dotations d'investissements de l'État au profit des collectivités éligibles à la DETR et à la DSIL,

Vu les engagements pris par Jean CASTEX, Premier Ministre et Jacqueline GOURAUD, Ministre de la cohésion des territoires lors du comité interministériel aux ruralités du 14 novembre 2020 précisant que les territoires ruraux doivent être « plus que jamais, accompagner dans leur redynamisation ». Le premier enjeu étant de « renforcer l'égalité des chances pour les jeunes des territoires ruraux »,

Monsieur le Président propose d'inscrire l'opération de construction d'un POLE ENFANCE JEUNESSE communautaire à Vars au titre des dotations précitées au titre de l'exercice 2021. Il précise que ce dossier est prioritaire compte tenu notamment de sa maturité, étant précisé que les travaux débiteront en février 2021.

Il rappelle que la communauté de communes escomptait bénéficier d'un financement au titre des fonds européens. Cependant, la programmation et les priorités des fonds européens depuis ces dernières années ne sont pas destinées au financement de ce type de projet. Par conséquent, nous n'aurons pas l'opportunité d'être soutenu à ce titre.

D'autre part, il précise que le projet initié par la communauté de communes de la Boixe en 2015 a subi de réelles évolutions occasionnant un ajustement de son coût par comparaison avec le projet sur lequel l'État s'est précédemment engagé. Il ajoute que la conjoncture liée aux marchés publics a participé à l'augmentation du coût d'opération (+ 30 %).

Monsieur le Président ajoute en outre que le schéma d'action sociale communautaire approuvé le 22 novembre 2018 réaffirme la priorité de développer des espaces d'émancipation citoyenne, de contribuer à l'autonomie des jeunes.

Monsieur le Président expose le budget prévisionnel de cette opération.

Construction d'un pôle enfance jeunesse communautaire à Vars :

DEPENSES		RECETTES		
Bâtiment 1097 m ²	2 002 265,14 €	ETAT (DETR 2016)	16,72%	420 775,00 €
VRD	282 506,58 €			
Études de sol	2 740,00 €	Département (contrat triennal)	11,11%	279 539,00 €
Acquisition terrain (6000 m ² à 13 €/m ²)	78 325,00 €	CAF "enfance/jeunesse"	4,97%	125 000,00 €
Études de maîtrise d'œuvre	114 387,46 €	CAF "petite enfance"	11,02%	277 285,00 €
Assurance dommage d'ouvrage	16 791,60 €	ETAT (DSIL 2021)	11,92%	300 000,00 €
Bureaux de contrôle	10 180,00 €			
Raccordement réseaux divers	10 000,00 €	Maître d'ouvrage (emprunt)	44,28%	1 114 596,78 €
TOTAL HT	2 517 195,78 €			2 517 195,78 €

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité, décide :

- **D'AUTORISER Monsieur le Président à solliciter les dotations d'investissement précitées auprès de l'État au titre des dotations 2021.**
- **D'AUTORISER Monsieur le Président à réaliser et à signer tous les actes en découlant.**
- **D'INSCRIRE les crédits nécessaires au titre des restes à réaliser 2020 et des crédits 2021.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,
Le Président,
Christian CROIZARD

